



**LES PARTENARIATS AVEC LES CÉGEPS :
DES FORMULES À EXPLORER**

QUI SOMMES NOUS?

Des *Collège d'enseignement général et professionnel*, communément appelé cégep. Établissements publics, les cégeps font intégralement partie de l'enseignement supérieur dont ils constituent le premier niveau, le second étant l'université. Il existe 48 cégeps dont 44 francophones et 4 anglophones.

Plus de 158 000 personnes fréquentent présentement les cégeps à l'enseignement régulier, dont 50 % dans les programmes techniques, auxquels il faut ajouter 40 000 étudiants en formation des adultes.

On accède au cégep après 6 ans d'école primaire et 5 ans au secondaire (scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans). Les cégeps offrent **8 programmes de formation préuniversitaire** d'une durée de 2 ans (équivalents d'une 12^e et d'une 13^e année) : sciences de la nature; sciences humaines; arts et lettres; sciences, lettres et arts; histoire et civilisation; arts plastiques; danse; musique.

On compte par ailleurs **130 programmes d'enseignement technique** d'une durée de trois ans (équivalents d'une 12^e, 13^e et 14^e année) regroupés en 5 grandes familles : techniques biologiques et technologies agroalimentaires, techniques physiques, techniques humaines, techniques de l'administration, techniques en arts et en communications graphiques. Ces programmes conduisent au marché du travail, plus spécifiquement vers les emplois de techniciens et de technologues. Par ailleurs, plusieurs programmes universitaires accueillent les diplômés du secteur technique directement ou moyennant quelques cours d'appoint.

Les cégeps et l'internationalisation de la formation

L'internationalisation de l'éducation n'est pas une fantaisie, un supplément pour les élèves les plus doués ou les plus fortunés, c'est une dimension incontournable du projet éducatif.

Pour les cégépiens inscrits dans les programmes techniques, i.e. les futurs technologues et techniciens spécialisés, les capacités d'ouverture aux autres cultures et de compréhension du monde acquises à travers leur formation assurera une capacité supérieure d'adaptation au monde du travail

Des techniciens en textile ou en arts graphiques, des techniciens dans le domaine minier ou chimique qui n'auraient pas acquis un minimum de connaissances sur les bases de l'économie mondiale, de l'interdépendance entre les pays auraient plus de mal à appréhender leur domaine de travail. Une bonne proportion des diplômés des cégeps ont de forte chance de travailler dans des entreprises multinationales ou dans des entreprises québécoises qui exportent leurs biens et services, et encore plus d'avoir des collègues de travail ou des patrons de différentes nationalités. Des infirmiers et des infirmières, des éducatrices en garderie non sensibilisées aux réalités interculturelles risquent vite d'être débordées si elles oeuvrent en milieu ayant une forte population immigrante.

Pour leur part, les étudiants inscrits aux programmes pré-universitaires doivent aussi acquérir une capacité d'ouverture sur le monde et arriver à l'université en ayant acquis cette base de connaissances générales leur permettant d'appréhender les caractéristiques sociales, économiques et culturelles du monde actuel. Si les universités québécoises veulent atteindre leurs objectifs quantitatifs quant à leurs étudiants désirant poursuivre des études à l'étranger, ce goût doit se développer dès le niveau collégial.

NOTRE VISION

Pour nous, l'internationalisation de la formation réfère à **l'acquisition de capacités et de compétences linguistiques, culturelles et techniques** qui permettent d'être à l'aise dans un monde de plus en plus interdépendant, d'y travailler harmonieusement et efficacement en vue d'en retirer les éléments les plus enrichissants possible pour son propre développement et celui des autres et finalement acquérir les compétences qui permettent de travailler harmonieusement et efficacement avec des étrangers.

Il s'agit en deuxième lieu **d'un processus d'apprentissage qui ne peut être complet que s'il s'inscrit dans des expériences concrètes.** On peut en effet apprendre beaucoup de choses sur l'étranger en laboratoire, en vase clos, en restant chez soi, mais le développement de véritables compétences ne peut se faire que dans des situations véritables où des obligations de résultats concrets mesurables doivent être remplies.

En résumé, l'éducation internationale est le développement de compétences qui permettent de communiquer le plus directement possible avec l'étranger, qui aident à mieux comprendre, apprécier et enrichir sa propre culture, ainsi qu'à contribuer aux développements économique, scientifique, technique qui en découlent. C'est également le développement de capacités qui permettent d'être efficace dans la réalisation de mandats reliés aux diverses facettes de l'action internationale au nombre desquelles on retrouve habituellement les échanges commerciaux, scientifiques, artistiques et l'aide au développement.

Et enfin, tout étudiant est également **un citoyen** appelé à agir sur le monde qui l'entoure donc capable d'en comprendre les enjeux, d'où l'importance de l'éducation à une citoyenneté mondiale responsable, dimension importante de l'éducation internationale.

LA PRATIQUE DES CÉGEPS

Les cégeps se soucient de la dimension internationale depuis fort longtemps. Les programmes en sciences humaines intègrent depuis plusieurs années des stages d'immersion à l'étranger; ces stages sont soigneusement préparés et font l'objet d'un encadrement pédagogique rigoureux. Des expériences visant l'introduction d'une dimension d'éducation à la citoyenneté mondiale ont également été tentées dans différents collèges et dans des programmes aussi diversifiés que les soins infirmiers, les sciences de la nature, l'informatique. De même, des stages en milieu académique ou en milieu de travail à l'étranger sont de plus en plus intégrés dans la formation collégiale. Le programme Praxis de l'OQAJ, par exemple, recrute une clientèle majoritairement

cégépienne. Les stages crédités et les stages en milieu de travail en France dans le cadre du programme PÉCUF connaissent une hausse de popularité.

Depuis quelques années, principalement grâce à la création du Programme d'internationalisation de l'éducation au Québec (PIEQ), à la création de l'OQAJ et du PÉCUF et grâce aussi au souci d'inclure le niveau collégial dans les programmes appuyant internationalisation, autrefois strictement réservés aux universités, des progrès ont pu être réalisés en terme d'accès à la dimension internationale. Malgré ces progrès notoires, de nouvelles mesures doivent être prévues et les programmes existants doivent être consolidés.

Les cégeps ont créé leur organisme de promotion sur le plan international, Cégep international, et un récent groupe de travail sur l'avenir du réseau collégial au sein de la Fédération des cégeps, fait une large place aux questions d'ordre international pour assurer le développement du réseau.

LES DOMAINES D'ACTION

Les cégeps inscrivent leur action internationale sous quatre grands axes :

- ✍ **internationalisation de la formation** : introduction de la dimension internationale dans les programmes de formation;
- ✍ **mobilité étudiante** : échanges et stages de toute nature;
- ✍ **recrutement d'étudiants étrangers** : étudiants munis de permis de séjour, inscrits à l'enseignement régulier;
- ✍ **coopération internationale** : exportation de services éducatifs.

Internationalisation de la formation

L'ouverture sur le monde s'exprime surtout par la généralisation de l'enseignement des langues, par l'intégration de la dimension internationale dans les programmes et par l'implantation du projet Éducation dans une perspective mondiale et citoyenne (EPMC).

Enseignement des langues

Les collèges offrent des cours de langues non seulement chez eux, mais aussi dans certaines provinces canadiennes et dans plusieurs pays. Mis à part l'enseignement obligatoire du français et de l'anglais, les principales langues offertes à l'enseignement régulier, chez les répondants, sont l'espagnol (96 %) et l'allemand (54 %). L'italien est offert par deux établissements, le japonais par un seul, le russe et le latin par un autre. Dans une moindre mesure, toutes ces langues sont aussi offertes à la formation continue; un cégep offre aussi le mandarin. Aucun établissement n'enseigne l'arabe ou le portugais, alors que six collèges se disent en mesure d'intervenir en arabe et deux en portugais.

Plusieurs établissements ont créé ce qu'il est convenu d'appeler des écoles de langues. Ainsi, ils offrent des cours de langues, au Québec, à des clients venus des autres provinces, des États-Unis ou du Mexique. De plus, ils organisent des sessions de formation en langue française, anglaise ou espagnole dans des provinces canadiennes et à l'étranger.

L'enseignement des langues à l'étranger, en particulier en Angleterre et en Espagne, est une pratique solidement établie depuis plus de vingt ans. La première initiative compte plus de trente années d'existence. Dans cette formule, les collèges accueillent aussi bien des jeunes que des adultes et les envoient à l'étranger étudier la langue de leur choix dans des établissements choisis et supervisés par les cégeps. Plus récemment, la formule a été reproduite dans certaines provinces

canadiennes. Enfin, quelques collèges seulement offrent, au Québec, des cours de français ou d'anglais à des étudiants étrangers venus des États-Unis ou du Mexique.

Intégration de la dimension internationale

Deux approches se dessinent lorsqu'il s'agit d'intégrer la dimension internationale à la formation, soit l'introduction de celle-ci dans les programmes réguliers ou encore la création de programmes à vocation internationale. Les deux approches semblent également adoptées si l'on en juge par les données recueillies.

a) Programmes réguliers

En effet, dix-huit collèges ont intégré la dimension internationale dans leurs programmes réguliers, le plus souvent ceux de sciences humaines (Sens, Optimonde, profil Asie), mais aussi des programmes de formation technique tels que techniques administratives, techniques humaines, techniques de la santé, techniques de génie civil ou de construction aéronautique, foresterie. Généralement, ces programmes comprennent des stages à l'étranger.

b) Programmes spécifiques

Une autre manière de faire est de créer des programmes spécifiques ou des voies de spécialisation particulières à orientation internationale. Ainsi, l'on compte douze DEC et six AEC à vocation internationale. Parmi les programmes de DEC cités, l'on rencontre ceux d'informatique, de techniques administratives (commerce international) et le baccalauréat international. Parmi les

AEC proposées, l'on signale des programmes plus pointus tels que l'écotourisme, la coopération volontaire, le support technique à l'étranger, la bureautique multilingue.

3.1.3 Éducation dans une perspective mondiale et citoyenne

Le but du projet est de favoriser chez l'étudiant la compréhension des enjeux de la mondialisation et de la citoyenneté dans ce contexte. Dans le cadre de ce projet, certains collèges ont commencé à réviser leurs curriculums pour y inclure des contenus visant l'acquisition de connaissances, le développement d'attitudes et l'engagement face aux grandes questions internationales actuelles, la démocratie, les droits humains, le développement durable, la diversité culturelle, l'interdépendance, la paix. Il s'agit d'un projet d'envergure qui touche, dans l'état actuel d'avancement du projet, des programmes de sciences humaines certes, mais aussi de sciences de la nature, de techniques humaines et de soins infirmiers. Le projet EPMC est une réalisation de Cégep international, dont le financement est assuré par Patrimoine canadien.

Mobilité étudiante

La mobilité étudiante, aux fins de la présente étude, comporte les échanges et les stages de toute nature.

Plus de la moitié (61 %) des cégeps ont déjà signé des ententes de collaboration interinstitutionnelles avec des établissements de formation de pays étrangers impliquant la réalisation d'échanges d'étudiants et de professeurs. Il existe ainsi au moins deux types d'ententes :

Les ententes qui portent exclusivement sur la mobilité étudiante, généralement conclues avec des partenaires européens.

Les ententes qui incluent des stages étudiants dans le cadre de projets de coopération, en particulier le Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC). Dans ce cas, c'est le collège responsable de la mise en œuvre du projet qui détermine la nature et la durée du stage en fonction du contexte général dans lequel se déroule le projet et des capacités d'accueil et d'encadrement des partenaires.

Échanges d'étudiants et stages crédités

En avril 1999, la Fédération des cégeps signait un protocole de coopération avec l'Assemblée des directeurs d'instituts universitaires de technologie (ADIUT) de France. Un des objectifs de ce protocole est de favoriser la mobilité étudiante. Il ne fait pas de doute que cette entente facilitera l'accroissement des échanges entre les établissements des deux réseaux.

Un protocole similaire a également été signé entre la Fédération des cégeps et le réseau des universités technologiques du Mexique, en mai 1999, à l'occasion de la Mission Mexique dirigée par le premier ministre du Québec. Cette nouvelle entente devrait aussi faciliter le développement d'échanges entre étudiants et professeurs mexicains et québécois.

Avant la conclusion de ces protocoles, cette forme particulière d'échanges étudiants avait débuté timidement. En effet, seulement vingt-sept étudiants québécois ont réalisé un séjour de cette catégorie à l'étranger. Pour l'heure, les études à l'étranger sont concentrées en France, dans les IUT pour la plupart, à l'exception de trois étudiants en Exploitation et production de ressources maritimes qui ont étudié en Tunisie. Voilà un exemple concret de synergie entre un projet de coopération internationale institutionnelle et la mobilité étudiante.

Stages non crédités

Il s'agit de la formule qui rejoint actuellement le plus grand nombre d'étudiants tant québécois qu'étrangers. Une dizaine de pays reçoivent des stagiaires québécois tandis que le Québec accueille des étudiants originaires de huit pays différents. Mentionnons ici que les programmes d'entretien d'aéronefs et d'avionique sont le choix de 87 % des stagiaires séjournant au Québec dans le cadre de stages non crédités. C'est donc dire que cette forme de stages n'est pas encore véritablement répandue dans les collèges et que la haute technologie semble être une voie d'avenir pour qui voudrait développer davantage l'accueil d'étudiants étrangers.

Les stages non crédités concernent les stages de sensibilisation ou d'initiation à des contextes socioculturels ou des problématiques différentes qui s'organisent de plus en plus dans le cadre de l'intégration de la dimension internationale dans les programmes réguliers (sciences humaines, commerce international) ainsi que les stages parascolaires.

Notre souhait

Favoriser les échanges avec de nouveaux partenaires dans le cadre de CONAHEC; concevoir des stages académiques, des stages en milieu de travail, des projets communs de recherche appliquée à travers les centres de transfert de technologie, augmenter les offres de mobilité pour les étudiants et pour les enseignants de nos établissements.

